

■ **Animal heureux, Alain Jungo**, à Pont-en-Ogoz, CH-217-0411678-0, commerce de produits, nourriture et accessoires pour animaux. Entreprise individuelle. (FOSC du 04.06.2003, p. 6). Par ordonnance du 03.04.2006, le Président du Tribunal de la Gruyère, à Bulle, a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 2343 du 19.05.2006
(03391560 / CH-217.0.411.678-0)